Condition de participation à la promotion commerciale

1. **Éligibilité**
   Sont autorisées à participer toutes les personnes physiques âgées de 18 ans et plus domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein qui remplissent toutes les conditions suivantes:
   a. Achat d'un lave-linge ou d'un sèche-linge V4000 et V6000, hors appareils de démonstration, appareils d'occasion, appareils de partenaires OEM (appareils fabriqués par V-ZUG mais vendus sous d'autres marques)
   b. Les appareils doivent avoir été achetés auprès de l'un de nos Partners de la liste des revendeurs
   c. Rédaction d'une demande de promotion avec enregistrement de tous les appareils V-ZUG achetés sur promotion.vzug.com/waschpromo25/fr et transmission des tickets de caisse/factures valables
   d. Achat de l'appareil entre le 1er septembre 2025 et le 31 décembre 2025

   Sont exclus tous les appareils achetés par des collaboratrices ou collaborateurs, des organes de direction ou d'administration du groupe V-ZUG avec l'utilisation d'un rabais réservé au personnel.

2. **Enregistrement**
   L'enregistrement et la transmission de la demande de promotion doivent être effectués avant le 31 mars 2026. La date d'achat pendant la période susmentionnée ainsi que l'enregistrement dans les délais sont déterminants pour pouvoir bénéficier de la promotion. Tout achat effectué avant le 1er septembre 2025 ou après le 31 décembre 2025 est exclu de la promotion. V-ZUG se réserve le droit de demander une pièce d'identité ou une preuve d'achat si elle soupçonne une participation non autorisée. V-ZUG est en droit de refuser la participation ou de demander le remboursement des sommes versées en cas de fausse déclaration lors de l'enregistrement.

3. **Remboursement**
   Pour le remboursement, outre les conditions stipulées, les personnes participantes doivent également disposer d'un compte valable en Suisse ou au Liechtenstein afin de permettre le versement du remboursement. Le versement sera exclusivement effectué par virement bancaire, tout versement en espèces ou sous toute autre forme étant exclu.

   Le remboursement est limité à un montant total de CHF 2000.–. Tout versement supérieur (par cliente ou client/foyer) est exclu.

4. **Groupe cible**
   La promotion s'adresse exclusivement à la clientèle privée. Il n'est pas autorisé de participer en tant qu'entreprise ou dans le cadre d'un achat commercial.

5. **Dispositions générales**
   V-ZUG n'est pas responsable des problèmes techniques tels que les pannes du formulaire d'enregistrement, les erreurs de transmission ou la perte de données, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle. De même, V-ZUG décline toute responsabilité en cas de retard de versement de l'avoir.

   V-ZUG se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de participation ou de mettre fin à la promotion sans préavis si des raisons importantes l'exigent. La promotion sera considérée comme interrompue ou arrêtée dès lors qu'une notification correspondante aura été affichée sur le site web promotion.vzug.com.

L’ensemble des dispositions applicables est présenté sur le site web promotion.vzug.com/waschpromo25/fr sous Conditions d’utilisation et CGV. V-ZUG traite les données personnelles en respectant les dispositions de sa politique de confidentialité, qu’il est possible de consulter à l’adresse https://www.vzug.com/ch/fr/privacy-statement.

Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for compétent est Zoug, canton de Zoug, sous réserve d’autres fors obligatoires.